

Liste des délibérations prises lors de la réunion du conseil municipal du jeudi 29 février 2024

Présents :

Rached AIT SLIMANE, maire, Thierry BEGUIN, Isabelle AZEVEDO, Marie-Claude GRENON, adjoint(e)s

Aline CHANTEREAU PRIEUR, Françoise BOUILLOT, Sylvette CLEMENTINO,
Amanda GRIMONT

Jean-Noël GAPTEAU, Bernard PIERREL

Absents excusés : Betty DAGOUSSET (procuration Isabelle AZEVEDO)

Annie TAILLEMITTE (procuration Rached AIT SLIMANE)

Membres en exercice : 12

Secrétaire de séance : Marie-Claude GRENON

DÉLIBÉRATION N°01 : Contrat aidé service technique services espaces verts et voierie

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de la création d'un poste d'agent technique en contrat aidé sur une base de 30h pour une durée de 12 mois à compter du 01 Mars (prise en charge par l'état à 45%)

Adoptée à l'unanimité des présents

DÉLIBÉRATION N° 02 : Avenant au bail emphytéotique SUN'R Power

Ajout de 1200€ dans les frais du bail

Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N° 03 : Déclaration auprès d'EIFFAGE

La société Eiffage est chargée par RTE (Réseau Transport Electricité) d'entreprendre des travaux de réhabilitation de la ligne électrique qui vont traverser notre commune, elle demande que nous lui fournissions la liste des chemins appartenant à Mery sur Cher

Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N°04 : Casiers Pickup

La société Pickup souhaite installer des casiers pour retrait des colis sur le mur de la grange derrière l'Echoppe Gourmande

Il est demandé que Mr Le Maire soit autorisé à signer tous les documents afférents au dossier

Pour 11 voix

Abstention : 1

DÉLIBÉRATION N°05 : Convention Réseau électrique

Le réseau électrique de la partie haute du Grand Chemin sera enterré et la ligne renforcée suites aux baisses très importantes de tension rencontrées par les administrés

Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N°06 : Contrat à durée déterminée temps partiel

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de la création d'un poste d'agent périscolaire à temps partiel pour surcroit d'activité d'une durée de 30h hebdomadaires jusqu'au 05 juillet 2024

Adoptée à l'unanimité